

Une affaire qui roule

La semaine dernière, les aficionados du roller lillois avaient vu leur projet de balade hebdomadaire dans les artères lilloises refusé par la préfecture de police. La décision avait été justifiée pour des raisons de sécurité. Vendredi soir, cette fois, les deux partis se sont entendus pour un test grandeur nature. Thierry Vanoffe, président de Ride on Lille, l'association à l'origine de l'initiative, nous en dit plus.

Nord Eclair: Vous êtes donc parvenus à organiser cette manifestation?

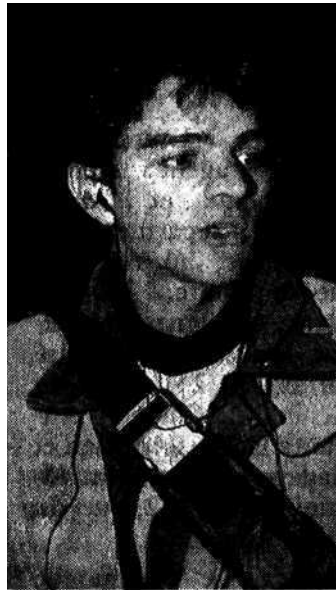
Thierry Vanoffe: « Oui, l'interdiction de rouler des patins est levée. Vendredi matin, on a reçu l'autorisation de nous balader sur les trottoirs à condition que la manifestation soit encadrée par des "staffers". On a démarré à 20h de la place de la République et la dispersion était pour 22h30 au même endroit. Au départ, on pensait à un parcours de 15 km et on a été obligé de nous rabattre sur une étape de 7 km, ce qui nous prend une heure. C'était une manifestation test, nous étions près de 200, répartis en 3 groupes de niveau, et 4 motards de la police nationale nous ont escortés. Il n'y a eu aucun incident. Mardi, on rencontre les autorités pour voir si on peut organiser un contrat à long terme et rouler tous les vendredis ».

N.E: Vous êtes obligés de rouler sur les trottoirs, ce n'est pas trop frustrant ?

T.V: « Non, il faut y aller progressivement. C'est déjà très satisfaisant d'avoir obtenu l'autorisation. Peut-être qu'à l'avenir, si la préfecture voit que tout se déroule vraiment très bien, on pourra rouler sur la route ».

N.E: L'annulation de la semaine dernière n'a pas été trop démobilisatrice ?

T.V: « Non, les gens étaient plutôt contents, on a même



Vendredi soir, les aficionados du patin ont pu se balader dans les rues de Lille, menés par Thierry Vanoffe, président de Ride on Lille (Ph. P. Duhamel).

reçu des lettres de remerciements à l'association. Il y a même deux ou trois personnes que l'on voudrait écarter de la manifestation parce qu'ils ont un bon niveau, qu'ils font les malins sur la route. Le problème, c'est que s'il se passe quelque chose, c'est moi qui prend ».

N.E: Vous semblez être très engagé dans l'aventure...

T.V: « Oui, les 600 F d'assurance, je les paie de ma poche. Je ne voulais pas m'allier à la fédération française de roller skating parce qu'ils désiraient faire payer 15 F d'assurance à chaque pratiquant qui se présenterait. Je me voyais mal m'installer derrière une table et demander à chaque personne de payer. Je préfère que chaque personne donne ce qu'il veut. La dernière fois, on a quand même ramassé 90 F ! »

**Propos recueillis
par P.-L.F.**